

« PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ; Les acteurs de l'accompagnement : vers une désobéissance éthique ? »

Institut de Gérontologie Sociale et MASTER-AGIS - Université d'Aix-Marseille

Judi 22 Mai 2014

PROGRAMME

8h30/9h00	Accueil, café	12h00/12h30	Débats avec la salle
9h00/9h15	OUVERTURE <i>M. le Président de l'Université Aix-Marseille ou son représentant M. le Président de l'Institut de Gérontologie Sociale M. le représentant d'AG2R La Mondiale</i>	12h30/14h00	Déjeuner sur place
9h15/9h30	INTRODUCTION AUX JOURNÉES Philippe PITAUD, <i>Directeur de l'Institut de Gérontologie Sociale, Professeur - Université Aix-Marseille co-Directeur du Master A.G.I.S. et du D.U.G.A.</i>	14h00/14h20	Jacques GAUCHER « ENTRE RECOMMANDATIONS ET SENS CLINIQUE, QUELLE POSITION POUR LES PROFESSIONNELS ? DE LA CULTURE DE LA FAUTE À CELLE DU PROBLÈME PARTAGÉ », <i>Professeur, Psychologue, Université Lyon 2</i>
Journée présidée par Jean-Alain MARGARIT, Président du Synerpa			
9h30/9h50	GRAND TÉMOIN Jean-Louis CHARLET « SUMMUM IUS, SUMMA INIURIA, COMBLE DU DROIT, COMBLE DE L'INJUSTICE : LA LOI ET LE DEVOIR D'HUMANITÉ », <i>Professeur, Humaniste Université Aix-Marseille</i>	14h20/14h40	Brigitte DHERBEY « DU CHOIX DU PROJET DE VIE À LA MISE EN ŒUVRE : L'ACCOMPAGNEMENT HORS DES SENTIERS RECONNUS », <i>Directrice SAMSAH TC</i>
9h50/10h10	A. VILLEZ « DROIT AU CHOIX, DROIT AUX RISQUES, POUR UNE AUTRE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ », <i>Conseiller technique UNIOSS, Directeur adjoint Uriopss Nord Pas de Calais, Lille</i>	14h40/15h00	Bernard ENNUYER « ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ ENVERS NOS CONCITOYENS "FRAGILES" : ET SI ON ARRÊTAIT DE SE PAYER DE MOTS ! », <i>Dr. en Sociologie, ancien Directeur d'un service d'aide à domicile - Paris</i>
10h10/10h30	Augustin GIOVANNONI « BIOPOLITIQUE DE LA SANTÉ PUBLIQUE », <i>Professeur Agrégé et Dr en Philosophie, Université Aix-Marseille</i>	15h00/15h20	Jean-Jacques AMYOT « L'OGRE ET LES CONDUITES INTERSTITIELLES », PSYCHOSOCIOLOGUE, <i>Directeur OAREIL, Université de Bordeaux</i>
10h30/11h00	Pause café	15h20/15h50	Pause café
11h00/11h20	Fernando MICAEL PEREIRA « LA PERSONNE, LIEU DE L'ÉTHIQUE. ASSURER POUR MIEUX RISQUER », <i>Professeur, Regente de Curso Universidade Católica Portuguesa - Instituto de Ciências da Saúde, Lisboa</i>	15h50/16h10	Matthieu LECLAIR et Franck JAHAN « DE LA GESTION DES PARADOXES À LA DÉSŒBÉISSANCE ÉTHIQUE », <i>Consultants, « Ethique et Gérontologie », Nantes</i>
11h20/11h40	Gérard RIBES « L'ACCOMPAGNEMENT DES ÂGÉS : UNE LIBERTÉ DANS LA CONTRAINTE », <i>Psychiatre, Université Lyon 2</i>	16h10/16h30	Eric SANCHEZ « AGIR AU SEIN D'UN GROUPE DE PROTECTION SOCIALE : CHANGER LES CONTRAINTES EN OPPORTUNITÉ », <i>Directeur du développement de l'action sociale* AG2R La Mondiale, Marseille</i>
11h40/12h00	Pierre TAP et Ana BELA MENDES « SOMMES-NOUS COMME NOS CLIENTS ? SENS DESSUS DESSOUS, VIEILLISSANTS, HANDICAPÉS ET VULNÉRABLES ? PROPOS SUR LE PARADOXE DU POUVOIR IMPUISSANT ET RÉVOLTANT » <i>Professeure émérite - Université de Toulouse et Psychologue et Professeur à l'Ecole Supérieure d'Education et à l'Ecole des Beaux Arts de Lisbonne</i>	16h30/17h15	Débats avec la salle CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE : Pr. Philippe PITAUD

Vendredi 23 Mai 2014

PROGRAMME

8h30/9h00	Accueil, café	10h30/11h00	Pause café
Tables rondes organisées avec le concours de l'Association des Gérontologues Ingénieurs Sociaux (AGIS). Journée Présidée par Céline LABARRE, <i>Chargée d'études AG2R la Mondiale, Présidente de l'Association des Gérontologues Ingénieurs Sociaux (A.G.I.S.)</i>			
9h00-9h30	Conférence introductive par Pierre de ALCALA, « VULNÉRABILITÉ DES ACTEURS ET INJONCTION PARADOXALE » <i>Psychologue CHS Valvert, Marseille.</i>	12h00/14h30	Déjeuner sur place
9h30/12h00	TABLE RONDE N°1 : CONTRAINTES ET RÉALITÉS DU MAINTIEN AU DOMICILE Animée par Philippe DUVAL, <i>Directeur service de maintien au domicile, La Garde.</i> (10 mn de contribution par participant suivies de débats/questions avec la salle) Avec : Adrien AUGUSTO, <i>Directeur adjoint service à la personne, Marseille,</i> Nathalie GRARE, <i>Directrice, service de maintien au domicile, Marseille,</i> Julie VAREZ, <i>Directrice Social Médico-Social Aquitaine-Midi Pyrénées, Croix rouge française,</i> Florence POUQUET, <i>Pilote d'une MAIA, Paris</i> Angela MANNARINO, <i>Responsable Foyer Logement Aix en Provence,</i> Magali ESPARIAT, <i>Chef des Services Fédéraux, ADMR, Alpes de Haute-Provence.</i>	14h30/17h00	TABLE RONDE N°2 : CONTRAINTES ET RÉALITÉS DE LA VIE EN ÉTABLISSEMENT Animée par Stéphane CHORRO, <i>Directeur d'EHPAD, Salon de Provence.</i> (10 mn de contribution par participant suivies de débats/questions avec la salle)
		15h30/16h00 16h00/17h00	Pause café Avec : Nicolas BAILLY-SALINS, <i>Directeur d'EHPAD, Strasbourg,</i> Sophie DONNET, <i>Psychologue en EHPAD, La Fare-les-oliviers,</i> Christophe VINCENT-TITECA, <i>Directeur d'EHPA, Paris,</i> Karine BOUTROT, <i>Directrice d'EHPAD, Manosque,</i> Roch VALLES, <i>Directeur d'EHPAD, Marseille,</i> Olivier QUENETTE, <i>Directeur d'EHPAD Marseille.</i>
		17h00/17h30	Synthèse par Jean-Marc AIMONETTI, <i>Maître de Conférences Neurosciences, Université Aix-Marseille</i> CLÔTURE PAR LE Pr. Philippe PITAUD
		20h00	Soirée dansante annuelle organisée par l'Association des Gérontologues Ingénieurs Sociaux (AGIS) et le Master AGIS <i>Lieu : EHPAD Les Jardins d'Haïti – 65 avenue d'Haïti, 13012 Marseille (sur inscription)</i>

Samedi 24 Mai 2014, visite des îles du Frioul

« Primum non nocere » (d'abord ne pas nuire)

Quand on prend une fonction de direction ou de responsabilités, d'abord on a peur, on ne sait pas ce que c'est et on a en tête ce que l'on nous a appris : les normes, les contraintes, le cadre réglementaire, etc.....tout ce qui incarne la fonction de direction. Mais le responsable est également un créateur de lien social et doit lutter simultanément pour ne pas aseptiser la vie et chercher sans cesse des leviers de remise en lien avec la vie, des résidents ou des usagers au domicile

C'est à la fois la complexité de ces métiers et en même temps ce qui les rend passionnants. Celle ou celui qui assume des fonctions de direction ou de responsabilités, quelque qu'en soit le niveau, doit avant tout s'interroger : « comment je vais respecter la réglementation (la sécurité) et comment je vais créer des espaces de liberté (l'autonomie) pour permettre aux personnes de continuer à vivre au mieux en respectant leur intégrité ? » On est ainsi à la fois sur la vie quotidienne et la vie sociale.

Mais, dans notre société actuelle, il y a de plus en plus de formalisation, de « protocollisation », de normalisation versus la recherche et la nécessité d'un accompagnement individuel. On doit alors chercher autour de la relation aux autres et de l'activité, des situations où les réglementations et les contraintes réglementaires qui tuent les espaces de liberté peuvent être dépassées sinon aménagées.

Quelle est la réglementation qui cherche à protéger mais en même temps contraint la vie ?..... la nourriture, l'hygiène, les sorties etc.... (par exemple la question de la cigarette pour des personnes âgées qui ont toujours fumé, la question de la sexualité pour de jeunes handicapés etc...) On va se trouver à l'articulation de la contrainte de la norme et de la responsabilité éthique.

Diverses interrogations sont sous-jacentes :
Quelle est la réglementation qui cherche à protéger mais en même temps contraint la vie ?
Comment faire mieux avec moins de moyens ?
Dans les établissements, par exemple, nous sommes au sein de lieux de vie mais il y a de plus en plus de normes qui s'imposent comme celles relatives à l'incendie, celles concernant l'hygiène (l'hygiénisme) ; tout un ensemble de contraintes à la recherche du risque zéro cher aux technocrates et qui sclérosent la vie sociale fondamentale dans la survie des personnes concernées.

Globalement, il nous faut rappeler, dans ces lignes, que deux acteurs poussent à la sécurisation :
• les institutions, c'est à dire le normatif.
• les familles à la recherche d'une sécurisation maximale.

TOUT cela se fait au détriment des personnes âgées et des personnes handicapées et surtout, de leurs libertés élémentaires. Tout cela nous renvoie aux limites mais également à la question de la formation et de l'éthique des personnels concernés et plus largement, à celle posant la régulation par le Droit comme la seule possible.

Cette posture est celle de la lutte contre la norme liberticide dans une société d'interdits, de la sécurisation à outrance alors que dans le champ de la Gérontologie ou du handicap, on doit être, avant tout, dans une structure ou un service où doit primer la liberté.

Pour aller plus avant dans cette réflexion, dans son ouvrage paru en 2011, « Éthique de direction en institution sociale et médico-sociale » R. JANVIER, pose un certain nombre de questions pouvant servir de fondement à nos réflexions à venir :

« Quelles sont les « tensions éthiques » qui traversent et structurent la fonction de direction en institution sociale et médico-sociale ?
Répondre à cette question suppose de cerner la fonction de direction d'établissement ou de service du champ social et médico-social. Fonction délicate sinon difficile, marquée par l'environnement complexe qui caractérise l'action sociale, fragilisée par le contexte d'incertitude des politiques publiques, exposée au risque que représente l'exercice du pouvoir et, enfin, impactée par les situations particulières des usagers. Répondre à cette question suppose également de situer ce qu'est l'éthique dans l'action sociale et médico-sociale. Elle n'est ni une normalisation comme la morale, ni une règle professionnelle à l'instar de la déontologie. Elle renvoie la personne à ses choix quotidiens et les collectifs de travail, notamment les équipes de direction, à leurs responsabilités engagées dans l'action au nom d'un projet partagé. »

Perpétuellement écartelés entre soupçon de négligence, déni de soin et excès de pouvoir, les soignants au sens large du terme incluant ici, les directeurs de structures et de services ainsi que les responsables à divers niveaux, sont en recherche de repères et de référentiels. Leur quête est d'autant plus forte qu'ils se sentent particulièrement exposés au risque de devoir répondre de leurs actes, autant que de leur non actes, devant la justice en raison de l'attitude de plus en plus procédurière des familles. (A. VILLEZ – 2002)

La grande interrogation sous-jacente est celle de comment prendre en charge ce tout et qui prend soin de ceux qui prennent en charge, les souffrances et les vulnérabilités, qui prennent soins de ceux qui prennent soins de..... ?

On peut alors se trouver face au désarroi professionnel, à une certaine forme d'usure professionnelle avec l'idée de culpabilité dans la prise en charge (quelle décision, pour qui, pour quel bénéfice : de l'institution, de la personne âgée, qui protéger en premier lieu ?
La démarche va être alors de prévenir et diagnostiquer les situations de désarroi.

F. R. MAHIEU (IRD-UMI « Résiliences » /CEMOTEV-2011) dans « Vulnérabilité, souffrance et développement humainement durable » s'interroge sur la vulnérabilité des responsables en charge tel d'un service, tel d'une structure d'accueil : « Leur vulnérabilité est liée à leurs responsabilités et accroît leur souffrance. Cette souffrance qui implique la psychologie de la personne, aggrave sa vulnérabilité. Malgré ce fatalisme (Ch. Dejours, 2009), une résilience (B.Cyruulik,1999) est plausible dans certaines circonstances, en intégrant en économie les concepts de la psychanalyse.

La vulnérabilité et la souffrance qui lui est associée impliquent un « principe de précaution humaine et sociale ». Elles concernent la personne dans ses multiples composantes, en particulier la responsabilité. La vulnérabilité, souvent confondue avec la fragilité, peut provenir d'une disproportion des responsabilités, analysée ici par les droits et les obligations. Il en résulte des hypothèses tout à fait différentes à propos du calcul économique personnel. Les mécanismes économiques habituels ne jouent pas, compte tenu de la contrainte communautaire d'un côté et de l'intervention d'un double calcul, conscient et inconscient de l'autre. »

GRAVELEA (M.T.), Professionnelle intervenant dans le champ du polyhandicap, (Master Éthique, science, santé et société, université Paris-Sud 11), s'interroge sur « Le souci d'autrui : une responsabilité éthique ».

« Ce souci d'autrui est-il à entendre comme la préoccupation, l'intérêt que j'ai pour l'autre, le prochain, ou est-ce la préoccupation, le souci que je suscite chez l'autre en étant ce que je suis ?

L'expression « le souci d'autrui » intègre dans son énoncé un mouvement d'aller-retour qui interroge sans relâche ce lien essentiel, dynamique et continu du rapport de soi à l'autre, sans pouvoir définir ce qui est premier de soi ou de l'autre. Évoquer autrui c'est présupposer un soi qui s'engage dans un travail continu d'élaboration personnelle et de rencontre d'autrui, rencontre à laquelle on ne peut se dérober sans courir le risque de mettre en péril sa propre humanité.

Le souci d'autrui peut être entendu comme le questionnement de cet autre qui me sollicite en tant que professionnel sur ma capacité à être dans l'engagement de soi, engagement qui me fait être auprès de lui. Le souci d'autrui peut être entendu aussi comme une dimension fondamentale de l'exercice professionnel au regard de la situation des personnes dites polyhandicapées en particulier et de leurs familles, exercice qui n'est pas premier dans la société mais qui est secondaire à l'existence des personnes concernées.

Être en fonction de direction ou de responsabilité au sein d'une structure créée dans un projet associatif à partir des besoins des personnes identifiées comme vulnérables et dépendantes et de ceux de leurs familles, structure inscrite dans un cadre législatif et financée par un budget contrôlé par l'État, c'est être dans la responsabilité d'un cadre qui doit assurer sa mission de « prise en charge et de prise en compte de ces personnes dans le respect de la dignité de chacun ».

C'est à ces questions soulevées que ce colloque se propose non de répondre mais de tracer un sillon de lumière dans un monde de plus en plus mécaniciste, technocratique, rigide et chargé d'obscurité ; ceci en terme de sursaut éthique et humaniste.

Droits d'inscription : • Professionnels → 260 € (inscription payée par l'entreprise/facture entreprise), 210 € (inscription personnelle)

- Membres de l'association des Gérontologues Ingénieurs Sociaux (cotisation 2014 à jour) → 110 € (inscription personnelle uniquement)

• Etudiants uniquement en formation initiale, plus de 60 ans sans emploi, retraités, personnes handicapées, bénévoles hors emploi, sans emploi, lycéens dont BTS → 60 € (ces personnes auront à présenter un justificatif de leur situation)

Institut de Gérontologie Sociale
n° de formation continue 93130535213

L'inscription se fait exclusivement pour les deux journées.

Elle comprend l'accès aux journées, aux petits déjeuners et aux déjeuners des jeudi 22 Mai et vendredi 23 Mai 2014

Pour participer à la soirée de clôture (collation/ paëlla /orchestre) veuillez vous acquitter en supplément de la somme suivante :

13 € pour les membres de l'Association des Gérontologues Ingénieurs Sociaux / 23 € pour les autres participants (chèque à l'ordre de l'IGS différent de celui de l'inscription aux journées)

Modes de paiement : par chèque à l'ordre de l'Institut de Gérontologie Sociale – par virement (uniquement pour les personnes résidant hors de France ou accord spécifique) – voir numéro de compte ci-dessous pour opération bancaire

Compte Courant n° 08799017318

IBAN

FR76

1131

5000

0108

7990

1731

879

BIC

CEPAFRPP131

ORGANISATION

Philippe PITAUD

Professeur • Directeur de l'Institut de Gérontologie Sociale – Marseille
Co-Directeur du MASTER-AGIS et DUGA - Université Aix-Marseille

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Céline HALLEZ : Coordinatrice des projets

Institut de Gérontologie Sociale – 148 rue Paradis • B.P. 50002
13251 Marseille Cedex 20 France • Tel. (00 33) 4 91 37 03 79 – Fax (00 33) 4 91 37 19 73
E-mail : igs-marseille@wanadoo.fr

Information également sur site <http://gsite.univ-provence.fr/agis> (actualité)

■ HÔTEL *** CARRÉ VIEUX PORT

6 rue Beauvau -Vieux Port - 13001 Marseille (30 mètres du Vieux Port) - Métro Vieux Port
Tél : +33 (0)4 91 33 02 33 - Fax: +33 (0)4 91 33 21 34 - E-mail : carre@hvpm.fr - Internet : www.HVPM.fr
Tarif préférentiel Institut de Gérontologie Sociale
Chambre et petit déjeuner pour 1 personne : 102 € - Chambre et petit déjeuner pour 2 personnes : 108 €
Taxe de séjour : 1€/j/p

Pour bénéficier de ce tarif, il suffit d'aller sur le site HVPM.fr (hotel-vieux-port-marseille.fr) de cliquer sur réserver, code IGS

AUTRES HOTELS : WWW.HOTELMARSEILLE.COM



BULLETIN D'INSCRIPTION (UN PAR PERSONNE INSCRITE)

Personnes âgées, personnes handicapées; les acteurs de l'accompagnement : vers une désobéissance éthique ?
Marseille – Jeudi 22 et vendredi 23 Mai 2014

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme / Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. : E-mail :

Assistera et déjeunera au lunch le 22 Mai Assistera et déjeunera le 23 Mai Participera à la soirée du 23 Mai

N'assistera pas le 22 Mai N'assistera pas le 23 Mai

Mode de paiement : Chèque du Virement : date :

A retourner avant le 9 Mai 2014, au plus tard, à l'Institut de Gérontologie Sociale B.P. 50002 – 13251 Marseille Cedex 20

COLLOQUE

« Personnes âgées, personnes handicapées ;

les acteurs de l'accompagnement : vers une désobéissance éthique ?

Institut de Gérontologie Sociale et
MASTER-AGIS
Université d'Aix-Marseille

Jeudi 22 Mai 2014 Vendredi 23 Mai 2014

Lieu :

Amphithéâtre des Sciences naturelles, Université d'Aix-Marseille,
UFR Sciences, Centre St Charles, Marseille.

